

Charte Phénix Lyon



Opération



Charte Phénix Lyon

Partenariat Enseignement supérieur - Entreprises. Avec le soutien du MEDEF Lyon-Rhône

Fondement et objectifs

Initiée en février 2007, l'opération Phénix est destinée à donner une nouvelle perspective professionnelle aux jeunes diplômés de Master 2 des filières généralistes des universités (lettres, sciences humaines et sciences). Elle apporte une réponse concrète aux étudiants confrontés à l'insuffisance des débouchés professionnels ou souhaitant faire le choix de l'entreprise, aux entreprises qui souhaitent diversifier leur recrutement, ainsi qu'aux universités qui entendent élargir les débouchés professionnels de leurs étudiants.

Signée au plan national par 7 entreprises, 5 universités franciliennes et TNT-Confédération étudiante, cette charte a permis l'intégration professionnelle de 35 jeunes diplômés en octobre 2007. Ces jeunes diplômés ont suivi, pendant les 6 premiers mois, une formation en alternance, de mise à niveau en management, gestion et vie des entreprises.

Convaincus de l'intérêt de cette démarche, les universités Claude Bernard - Lyon I, Lumière - Lyon II, Jean Moulin - Lyon III, et l'Ecole normale supérieure Lettres et Sciences Humaines souhaitent initier cette opération de recrutement dans le Rhône, en partenariat avec les entreprises suivantes : Alliade, Auchan, Banque Populaire Loire et Lyonnais, Biomérieux, Cegid et Randstad. Il est convenu que le programme de formation de mise à niveau sera conçu conjointement et répondra aux besoins des entreprises qui recruteront. Il sera dispensé par les établissements d'enseignement supérieurs partenaires, l'ingénierie de formation incombant à Forma-Sup ARL.

Compte tenu de la nature et de la technicité dont relève ce projet, notamment en terme de formation professionnelle, OPCALIA Rhône-Alpes aura pour missions d'accompagner techniquement et juridiquement les différents partenaires et d'assurer une ingénierie de financement personnalisée pour les entreprises. Avec l'accord de ces dernières, OPCALIA Rhône-Alpes pourra prendre en charge, en tant que facilitateur, l'administration globale du projet et sa coordination entre les différents acteurs (Entreprises, Universités, FORMASUP).

Cette opération repose sur une conviction partagée : la diversité des formations est une richesse pour l'entreprise, la diversité des carrières une chance pour les étudiants.

une ouverture nouvelle sur l'entreprise





Opération

X

I

N

E

H

P

Lyon



Durée

Il est convenu entre les entreprises et établissements d'enseignement supérieur partenaires que la Charte Phénix Lyon est une opération test permettant l'intégration en entreprise de jeunes diplômés en octobre 2008. Il s'agit en l'état, d'une démarche conduite à titre expérimental, de portée plus qualitative que quantitative, mais qui suppose à minima pour être viable, l'embauche d'au moins une quinzaine d'étudiants, toutes entreprises confondues.

Cette opération veut s'inscrire dans la durée, et les entreprises signataires s'engageront, si le test est positif, à prolonger l'opération au-delà de la durée initialement prévue. En cas, notamment, de difficultés économiques, de gel des embauches ou de résultats manifestement non-concluants de l'opération, ses membres ont la faculté de se retirer du projet à l'issue du premier cycle de recrutement.

Modalités du recrutement

- Le nombre de postes ouverts à l'opération est librement fixé par chacune des entreprises signataires, et pourra être révisé annuellement.
- Les universités se chargent d'orienter les étudiants vers le dispositif, en fonction de leur projet professionnel. Les étudiants sont alors sélectionnés par les entreprises et recrutés par elles, en CDI, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, ou d'une période de professionnalisation, en respectant les périodes d'essai prévues par les différentes conventions collectives dont relèvent les entreprises signataires. (sous réserve d'acceptation du financement par chaque OPCA concerné.)
- Pour des raisons de qualité de recrutement et de pérennisation de l'opération, les entreprises signataires sont libres de ne pas pourvoir les postes initialement ouverts à l'opération, notamment si une partie des profils présentés (ou restant, suite à recrutement par d'autres entreprises partenaires) ne correspondaient pas à leurs critères de sélection.

Calendrier

La procédure de recrutement se déroulera durant le deuxième trimestre 2008 et sera validée après le succès en première session du Master 2. Les recrutements seront effectifs au plus tard le 6 octobre 2008. La formation dispensée en alternance débutera en novembre 2008 et sera d'une durée de 6 mois.

Communication

Les universités partenaires, les entreprises fondatrices et le MEDEF Lyon-Rhône s'entendent sur une stratégie générale de promotion de l'opération. Chaque partenaire a par ailleurs toute liberté pour communiquer individuellement sur Phénix Lyon, mais s'engage dans cette hypothèse à faire mention de l'ensemble des autres partenaires.



une ouverture nouvelle sur l'entreprise

Opération

X

I

N

E

H

P

Lyon



Le rôle des établissements d'enseignement supérieur

Les universités lyonnaises et l'ENS Lettres et sciences humaines :

- élaborent les supports de communication destinés aux étudiants et organisent le forum commun d'information et de pré-sélection des candidats ;
- font connaître aux étudiants ce nouveau débouché professionnel ;
- attestent de l'inscription des étudiants dans un master éligible et transmettent les candidatures aux entreprises concernées ;
- dispensent la formation générale de mise à niveau définie étroitement avec les entreprises.

Le rôle des entreprises

Les entreprises signataires de cette charte :

- définissent le contenu de la formation à dispenser aux étudiants, en fonction de leurs attentes et besoins spécifiques, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur partenaires, l'ingénierie de l'ensemble étant assurée par Forma-sup ARL ;
- mettent en place en liaison avec les universités l'information et le processus de choix des étudiants ;
- recrutent dès la première année en contrat à durée indéterminée les étudiants retenus ;
- prennent en charge le coût de la formation générale de mise à niveau, au prorata du nombre d'étudiants retenus par entreprise ;
- assurent aux jeunes recrutés la formation complémentaire spécifique au métier exercé avec affectation d'un tuteur à chacun.

Le rôle du MEDEF

Le MEDEF Lyon-Rhône :

- apporte son soutien à l'opération en contribuant à élargir le panel des entreprises participantes ;
- contribue au développement et à la pérennisation de l'opération.

Participation des associations étudiantes

Il est convenu que la participation des associations étudiantes se fera en fonction du contexte propre à chaque université, et par la signature d'un acte d'adhésion volontaire.

une ouverture nouvelle sur l'entreprise

Charte Phénix Lyon



Opération

Date : le lundi 31 mars 2008

PHENIX
Lyon

En partenariat avec :

Bernard FONTANEL
Président du MEDEF Lyon-Rhône :

Michel MAMANT
Président de Forma-Sup Ain-Rhône-Loire :

Isabelle VRAY-ECHINARD
Directrice de OPCALIA Rhône-Alpes :

Établissements lyonnais d'enseignement supérieur :

Joseph LIETO
Vice président de l'Université Claude Bernard - Lyon 1

Claude JOURNES
Président de l'Université Lumière, Lyon 2

Hugues FULCHIRON
Président de l'Université Jean Moulin, Lyon 3

Olivier FARON
Directeur de L'École normale supérieure Lettres et sciences humaines

une ouverture nouvelle sur l'entreprise

Charte Phénix Lyon



Opération

Date : le lundi 31 mars 2008

X

Entreprises :

Pascal PARENT
Directeur Général, Groupe Alliade :

I

Dominique BOUILLEUX
Directeur Régional des Ressources Humaines, Auchan :

N

Denis BLANCHARD
Directeur des Ressources Humaines, Banque Populaire Loire et Lyonnais :

E

Jean-Claude RIVARD
Directeur des Relations Sociales Europe, Moyen Orient, Afrique, Asie Pacifique, Biomérieux :

H

Pascal GUILLEMIN
Directeur des Ressources Humaines, Cegid :

P

Alain GIRAUD
Directeur Régional, Randstad :

Lyon



une ouverture nouvelle sur l'entreprise